



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE NOS ACTIONS

L'association conçoit et réalise des programmes d'éducation et de prévention à partir desquels sont mises en place des actions de sensibilisation auprès des jeunes en collège, en Ile-de-France, et de formation auprès des adultes sur le territoire national.

La thématique principale des programmes est **l'éducation à la responsabilité sexuelle et affective dans un but de prévention des violences.**

Les actions de sensibilisation en milieu scolaire sont assurées par les intervenants et encadrées par la responsable pédagogique de l'association (psychologue).

Les actions de formation sont assurées par le directeur de la structure (concepteur des programmes) et la responsable pédagogique.

Dans le cadre de l'Education nationale, les formations s'adressent à des équipes pluridisciplinaires (personnels de direction, enseignants, personnel médico-social, vie scolaire) souhaitant mettre en place une action de sensibilisation au sein de leur établissement.

Dans le cadre de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, en Ile-de-France, les formations s'adressent aux équipes éducatives, sur site, à leur demande.

La pédagogie

L'objectif d'éducation à la responsabilité sexuelle et affective présuppose une pédagogie s'appuyant d'une part sur la singularité de l'adolescence – en termes de quête identitaire pour devenir sujet – et d'autre part sur l'apprentissage de la responsabilité, en termes de découverte de l'altérité, qui permet de faire à l'autre une place en soi, de le considérer comme une personne et non comme un objet de sa satisfaction pulsionnelle. Eduquer à la responsabilité, c'est permettre aux adolescents de passer du stade de « c'est pas de ma faute, c'est de la faute de l'autre », le plus souvent la victime, à la reconnaissance des conséquences de l'acte posé par celui qui le commet.

Le collectif

Il ne suffit pas de travailler en groupe – souvent synonyme de conformisme, à l'adolescence en particulier – pour produire du collectif, en faire un levier, une source de découverte des différences et du plaisir de vivre ensemble.

Travailler en collectif doit permettre de faire entendre la diversité de points de vue, sans jugement, mais au contraire dans l'acceptation de l'autre devenant alors une ressource sur laquelle s'appuyer pour grandir et enrichir sa réflexion. C'est à la condition de réaliser que ce qui semble juste pour soi peut être destructeur pour l'autre si on tente de le lui imposer, que peut se fissurer le consensus source d'exclusion et de violence.

Travailler en collectif permet ainsi d'identifier les processus d'influence, de sortir du déterminisme pour accéder à un libre-arbitre, de différencier explication et justification : le fait qu'une fille soit en jupe peut expliquer qu'un garçon la désire mais ne justifie en rien une agression sexuelle.

La réflexion

Les questions des adolescents ne peuvent trouver de réponse dans un discours, aussi valide et pertinent soit-il, mais dans une forme d'animation qui les aide à élaborer leurs réponses aux questions qu'ils se posent et non pas aux questions que se posent les adultes. Le principe du re-questionnement pour faire progresser la réflexion collective est ainsi à la base des interventions : il s'agit de partir de ce qui est apporté par le groupe, de susciter la pensée par des questions ouvertes amenant une diversité de réponses pour faire apparaître les contradictions comme une richesse de la complexité humaine, en particulier dans le domaine de la relation.

Le sens

Comprendre en quoi les représentations imaginaires et les stéréotypes de genre sont à l'œuvre dans l'ensemble des comportements relationnels permet de se dégager du factuel pour donner du sens à un acte et éventuellement opérer un changement.

Travailler sur le langage, le sens des mots, l'effet produit, notamment au regard de la vulnérabilité humaine est un outil d'apprentissage de la responsabilité.

Le rôle de l'intervenant

Le message de prévention étant *in fine* construit par le groupe, l'intervenant doit faciliter l'expression, favoriser l'échange, redistribuer la parole, généraliser, tout en s'adaptant à son public. Il doit par ailleurs construire avec le groupe des règles de protection invitant à la reconnaissance de l'autre et à la possibilité de l'échange : ne pas parler de soi ni d'autrui, ne pas se moquer, écouter. La technique de reformulation doit lui permettre de s'assurer que ce qui a été dit a été compris par l'ensemble. L'emploi du conditionnel est essentiel pour éviter la validation de propos.

Les intervenants de l'association sont tous des professionnels de formation supérieure (sciences de l'éducation, philosophie, linguistique, secteur sanitaire ou social). Ils sont recrutés pour leur appétence à travailler en milieu scolaire et avec des adolescents, leur maturité, leur capacité à intervenir dans un espace collectif. Dans la mesure du possible, nous essayons de privilégier la mixité au sein de l'équipe. Ils sont ensuite formés par l'association aux techniques de débats à partir d'un outil de médiation ainsi qu'au partenariat avec les équipes éducatives et à l'évaluation.

En milieu scolaire

Dans le cadre de la circulaire n°2003-027, relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées et parue au BO n°9 du 27 février 2003, le programme « EN VISAGE » (venant remplacer le programme « Cet Autre que Moi » utilisé depuis 2006) est particulièrement adapté au premier niveau du second degré, en particulier auprès des élèves des classes de quatrième en phase pubertaire.

Plusieurs séances sur l'année

Le programme tel qu'il est conçu est le support de mise en place de deux ou trois espaces d'échanges sur une même année scolaire, dans le souci d'une progression de la réflexion collective autour des questions de responsabilité et d'altérité, nécessitant de s'inscrire dans la durée. L'accompagnement à la maturation psycho-sexuelle dans un objectif d'éducation à la responsabilité sexuelle et affective que nous proposons s'inscrit ainsi dans l'objectif de socialisation propre au milieu scolaire.

Modalités d'intervention

Réunis en classe entière, en présence de leur enseignant-ressource, filles et garçons sont invités à plusieurs espaces d'échanges se déroulant sur les heures de cours. Leur présence est donc obligatoire. La thématique est annoncée au préalable, aux jeunes comme à leurs parents, en termes choisis par l'établissement. Installés en U, sans table, ils sont amenés par l'intervenant à prendre la parole collectivement, à l'intérieur d'un cadre défini avec eux, en dehors de toute confidentialité : les interventions ne sont pas des groupes de parole mais des espaces de socialisation. S'appuyant sur les propos des jeunes, l'intervenant fait avancer la réflexion par le jeu de la reformulation et du questionnement, les films du support « EN VISAGE » permettant de mettre à jour représentations et stéréotypes pouvant amener à ne pas adopter des attitudes de prévention et de responsabilité (le rôle du groupe, le regard des autres, l'image de soi, etc...). Ainsi, d'espaces d'échanges en espaces d'échanges, filles et garçons construisent eux-mêmes le message, découvrant ce qui les anime, mais aussi les conditions nécessaires au vivre ensemble, entre eux et avec les adultes.

L'ensemble des classes d'un niveau

Dans la mesure où nos interventions sont le plus souvent inscrites dans le cadre du CESC ou du projet d'établissement, elles concernent l'ensemble des classes d'un niveau, y compris les classes SEGPA, de façon à favoriser les échanges entre les jeunes en dehors des interventions et à offrir à tous la possibilité d'une réflexion commune. La durée des interventions est de deux heures (1H30 pour les Classes SEGPA) Le nombre d'intervention est au minima de deux. Une troisième intervention peut avoir lieu l'année suivante.

En partenariat avec les équipes éducatives et médico-sociales

Chacune de nos interventions en milieu scolaire est précédée d'une ou plusieurs réunions préparatoires, réunissant la direction, le personnel éducatif et le personnel médico-social. Ces réunions ont pour objectif la construction du partenariat indispensable au travail entre deux structures, la clarification des attentes et des bénéfices pour les enseignants qui accompagnent

l'action durant leurs heures de cours, l'énoncé d'éventuelles situations nécessaires à connaître. Les interventions auprès des jeunes sont suivies d'un bilan écrit, élaboré à partir des questionnaires que les élèves remplissent à l'issue des interventions et de l'analyse des intervenants. Ce document sert de base à la réunion bilan, réunissant les différents adultes ayant participé à l'action. Cette réunion-bilan est l'occasion en particulier de réaliser si les acquis des interventions ont pu être transférés, par exemple en heures de vie de classe, comme de valider la poursuite ou non de l'action pour l'année suivante.

Les effets

S'il est toujours difficile d'évaluer les effets d'une action de prévention, on peut cependant identifier un effet d'apaisement relationnel apprécié par les enseignants à la suite des interventions, mais aussi par les élèves, au travers de leurs réponses au questionnaire. Modifié de façon régulière, l'ensemble des questionnaires donne lieu à une évaluation générale tous les deux ou trois ans sur une thématique particulière.

Au sein de la Protection judiciaire de la Jeunesse

Dans le cadre de la formation-action proposée au différentes structures, les premiers espaces d'échanges avec les jeunes sont menés par les intervenants de l'association, dans l'objectif d'une autonomisation ultérieure des équipes.